

JEAN MESQUI

LE CHATEAU DE LA MOTTE-FEUILLY

Extrait du *Congrès du Bas-Berry*

PARIS

1987

LE CHATEAU DE LA MOTTE-FEUILLY

par Jean MESQUI

La Motte-Feuilly : un nom inconnu, un site détourné des grandes routes monumentales, un site pourtant qui retient l'attention, tant par son histoire que par son architecture. La Motte-Feuilly ne compte point parmi les grands sites de la Renaissance qui font la gloire du Val de Loire ; cependant le château mérite l'intérêt de l'historien de ces époques. Propriété familiale depuis le xiv^e siècle, il est aujourd'hui siège d'une centre de rééducation pour les handicapés auditifs ; il est aussi résidence familiale de vacances, preuve qu'un tel monument peut s'adapter à des fonctions modernes sans pour autant en souffrir.

L'HISTOIRE DU SITE

La seigneurie de la Motte.

Si l'on en croit les historiens anciens du Berry, le site de la Motte aurait appartenu, dès le xi^e siècle, à un puissant seigneur régional, Roger Palestel, seigneur de Sainte-Sevère (1). Retenons en tout cas que, dès 1230, la seigneurie appartenait, après un mariage, à la grande famille des vicomtes de Brosse. Le donjon patrimonial, symbole de la famille, subsiste, coupé en deux comme l'aurait fait un glaive, près du village de Chaillac.

Dès le début du xiv^e siècle, l'héritière de la seigneurie, Aliénor de Brosse, épousa Eudes III de Sully représentant d'une branche collatérale de la fameuse famille implantée sur les bords de Loire. Vers 1350, la seigneurie allait changer de main, par mariage encore. Aliénor de Sully épousait un seigneur de Voudenay, châtelain bourguignon, faisant ainsi passer la « Motte de Seully » devenue par la suite la « Motte de Feuilly », puis la « Motte-Feuilly » dans les mains d'une famille étrangère à la région (2).

Un peu plus d'un siècle plus tard, la lignée mâle des Voudenay s'éteignait avec Claude de Voudenay, fils de Dreux II, vers 1476. Dès lors, durant une décennie, allaient se passer de sombres procédures entre les trois sœurs de Claude et leurs maris. L'une de ces sœurs, Catherine, épouse d'un seigneur de Chamborant, avait apparemment bénéficié vers 1460 d'un don de son frère, concernant la seigneurie ; mais ce don fut remis en cause par les deux autres sœurs. En définitive, en 1487, suite à ces discordes familiales, un arrêt du Parlement adjugeait la seigneurie de la « Motte de Seully » aux deux fils de Jean de Culant, seigneur de Châteauneuf (3).

L'achat de la « Motte de Seully » par Charlotte d'Albret.

En 1504, Charlotte d'Albret acheta à Claude et François de Culant la seigneurie. Charlotte était fille d'Alain d'Albret, dit le Magnifique, comte de Dreux, de Penthièvre, de Périgord ; elle naquit vers 1480. Dix-neuf ans plus tard, elle fut l'objet d'un sinistre marchandage entre Louis XII et le pape Alexandre VI Borgia. Celui-ci, autorisant le mariage du roi avec Anne de Bretagne, obtint en contrepartie pour son fils César Borgia, déjà cardinal, la main de Charlotte, dotée pour la circonstance du duché de Valentinois (4).

Si le mariage porta ses fruits, puisqu'une fille, Louise, naquit de César et Charlotte, l'union du cardinal et de la dame d'Albret fut de courte durée : quatre mois après les noces, l'époux rentra en Italie pour y disputer quelque guerre, et ne revint plus. En 1507, il décéda en sa terre natale ; mais il ne laissait pas pour

autant sa veuve dans le dénuement, puisque de son vivant, il lui avait fait donation de tous ses biens. De fait, la duchesse de Valentinois, on y reviendra, n'était nullement à plaindre sur le plan financier.

Quoi qu'il en soit, elle se trouvait, en 1500, quelque peu perdue après le départ de son époux : se rapprochant d'une autre esseulée, Jeanne de France, répudiée par Louis XII, elle élut domicile dans le Berry, ce qui fut la cause de l'achat qu'elle fit de la seigneurie qui nous occupe.

L'inventaire du château après la mort de la duchesse.

De 1504 à 1514, la duchesse se retira donc ici, jusqu'à sa mort. Quelle vie y mena-t-elle, à l'abri des murs de l'ancienne forteresse ? Un précieux inventaire, dressé après sa mort pour servir à l'héritage, permet de discerner quelle fut, dans ce petit château berrichon, le train de vie quotidien (5).

On reparlera plus loin du cadre monumental, du château et des salles ; on peut, en quelques lignes, se laisser emporter par la description de la maisonnée elle-même. En premier lieu, les hommes et les femmes au service de la duchesse et de sa fille : Charlotte d'Albret s'était constituée une garde de six gentilshommes écuyers, appointés par elle. L'inventaire les prend en compte comme un vulgaire mobilier... Un aumônier était là pour assurer les services religieux ; un receveur assurait la rentrée des recettes, alors qu'un clerc de la dépense était chargé des paiements au jour le jour. Quatre servantes et deux femmes de chambres, un valet de chambre, assuraient le service des dames de la maison. Pour s'occuper de l'argenterie, un clerc était spécialement appointé, alors qu'un tailleur et un tapissier assuraient sous les ordres du valet, le nécessaire de la maison. Enfin, les nécessités de bouche n'étaient pas oubliées : on comptait deux sommeliers, deux cuisiniers, un boulanger.

Somme toute, un train de vie respectable, sans luxe outrancier : on peut songer que tout ce petit monde était au service de la seule duchesse et de sa fille Louise. Mais tout ceci n'est rien par rapport au fabuleux inventaire du mobilier du château : dès la mort de Charlotte, toutes les richesses furent rassemblées dans les « cabinets » de l'édifice, dont les portes furent murées de façon à ne pas aiguïser les convoitises. Après avoir fait percer ces portes, l'officier de la couronne enregistra sous forme d'une froide liste les vingtaines d'objets d'argent, plats, calices, patènes, les centaines de bijoux, les robes et atours de luxe, les tapisseries, les soieries...

On a peine à s'imaginer aujourd'hui, au vue des murailles assez austères, le luxe que contenait cet écrin de pierres grossières : assurément, Charlotte d'Albret vivait ici une vie de grande dame, recluse certes, mais non oublieuse de sa naissance prestigieuse. On songera que lors de l'inventaire, on retrouva dans les papiers une demi-douzaine de reconnaissances de dettes émanant de bourgeois et de nobles du voisinage qui bénéficiaient des largesses de la dame du lieu.

La Motte-Feuilly après Charlotte d'Albret.

Après le décès de la duchesse de Valentinois, Louise Borgia hérita de ses biens ; son mariage fit passer la seigneurie dans la famille de la Trémoïlle. Ce furent ensuite les Bourbon-Busset au xvi^e siècle ; au xvii^e siècle, le château, d'héritage en mariage, passa à des familles de moindre envergure, les Chavannes, Fradet, enfin les Maussabré à la fin du xviii^e siècle.

Au xix^e siècle, la famille Dumayet acquit l'édifice, qui est resté jusqu'aux toutes dernières années dans le patrimoine familial. Il appartient maintenant à une association d'aide aux handicapés.

DESCRIPTION DU CHÂTEAU

Comme tous les châteaux habités continûment depuis des siècles, la Motte-Feuilly est assez difficile à étudier : percements de fenêtres et reprises de maçonneries ne peuvent se distinguer sous le crépi qui règne sur les murs, alors que certaines restaurations ont déjà pris la patine du temps, devenant difficilement décelables.

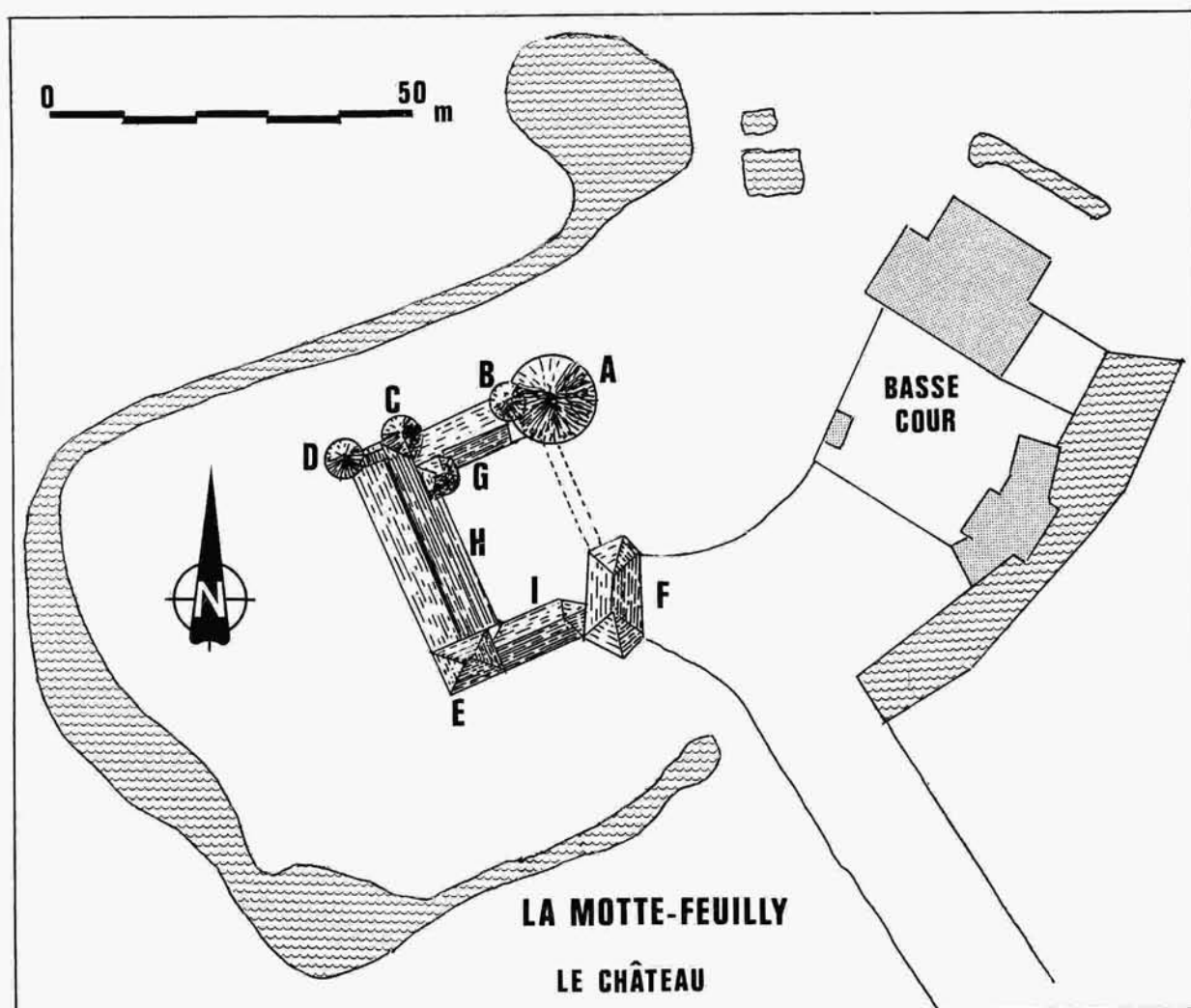


FIG. 1. — PLAN DE MASSES ACTUEL DU CHÂTEAU

Le château actuel (fig. 1) se présente comme un quadrilatère de 28 m. sur 35 m., occupé sur trois de ses faces par des bâtiments, alors que la quatrième est maintenant ouverte. Les flanquements sont au nombre de cinq : la tour de la Porterie à l'angle est (F), le « Donjon » à l'angle nord (A), une tour semi-circulaire sur la face nord (C), une seconde tour semi-circulaire à l'angle ouest (D), enfin une tour rectangulaire au quatrième angle (E), à vrai dire non flanquante.

Le château d'après l'inventaire de 1514.

L'inventaire dressé à la mort de Charlotte d'Albret est suffisamment précis pour que l'on puisse préciser les dispositions du château à cette époque. On retrouve dans ce document la « tour du Portail » où loge le valet de chambre ; la « Grosse Tour », notre « Donjon », où loge le tapissier au moins. Les autres tours ne sont pas citées.

L'organisation interne s'effectue en trois corps de bâtiment. Le premier, séparé en deux dans sa largeur par un « degré », un escalier, possède deux niveaux. Au premier, on trouve sur la droite une « salle

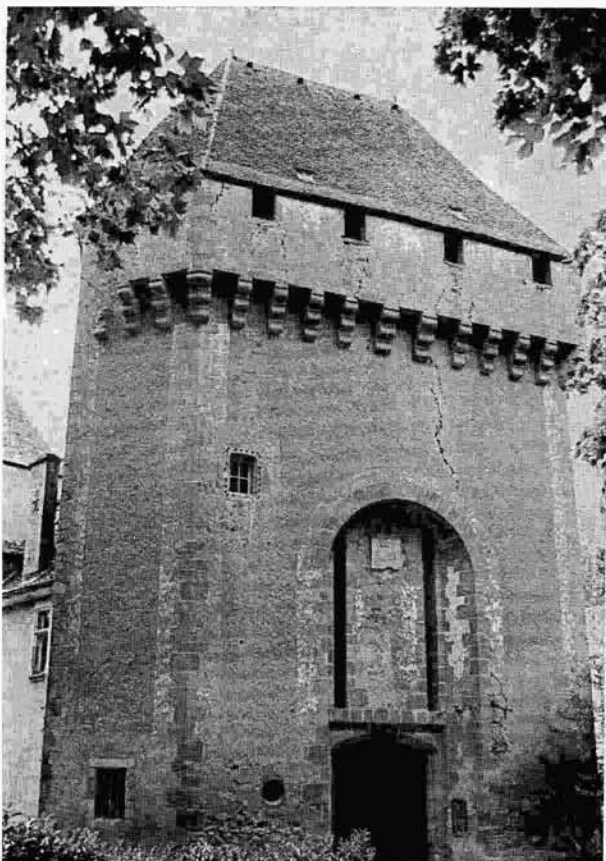


FIG. 2. — LE PORTAIL D'ENTRÉE

On notera la présence de l'ancien crépit, ocre sur les parties communes, blanc aux angles et aux encadrements d'ouvertures.



FIG. 3. — DÉTAIL DU PORTAIL D'ENTRÉE

A gauche, une canonnière. On note les trois assommoirs au-dessus de la porte, et l'écu (est-il moderne?) au lion, sans doute de l'époque des Culant.

basse », local qui sert aux réceptions, aux repas d'apparat, aux fêtes ; sur la gauche, c'est la « salle à manger des gentilshommes », décorée de six tapisseries de Felletin, dotée de deux lits de repos, d'une table sur tréteaux et de bancs, d'une chaise et de six coffres. Au-dessus de la « salle à manger des gentilshommes », c'est la « chambre de Mademoiselle », séparée de la « salle haute » par l'escalier. Cette « salle haute », plus petite que celle du premier niveau, est la salle intime de la duchesse. Enfin, après la « salle haute », c'est, sur la droite, la « chambre de Madame ».

En retour d'équerre se trouve la chapelle : dans son angle avec le corps principal, c'est la « grande vis » qui dessert les niveaux. La chapelle elle-même se trouve au premier étage.

L'autre aile est celle des services. Au premier niveau, on trouve la cuisine, la boulangerie et la chambre du boulanger, la panèterie, l'échansonnerie. Le niveau du dessus contient au moins deux chambres, peut-être réservées au couchage des invités.

On mentionnera enfin les caves, qui contiennent le vin de table. Mais le plus curieux de l'inventaire est sans doute la mention du pilori, le « cep », qui est situé dès 1514 dans la « chambre haute » de la « Grosse Tour ». Les prisons, si recherchées à l'époque romantique dans les sous-sols, se cachent parfois en des endroits inattendus...

L'état actuel de l'enceinte.

Comme il a été dit plus haut, l'enceinte du château est actuellement privée de ses fossés. Toute une courtine a été abattue au siècle dernier pour éclairer la cour intérieure. Restent trois courtines, dont deux seulement ont conservé leur aspect fortifié : à l'ouest, la courtine du corps principal de logis a été percée, depuis le xvii^e siècle au moins, de nombreuses baies qui en égayaient le séjour.

Sur le plan de l'architecture castrale, il n'est rien de particulièrement remarquable dans les deux courtines anciennes : médiocrement appareillées et crépies, ces courtines possèdent au niveau supérieur un crénelage sans date. Il en est de même pour les flanquements du nord-ouest : certes, l'on peut affirmer que les deux tours circulaires sont postérieures au xvi^e siècle. La tour d'angle ouest possède même un chemin de ronde à mâchicoulis percé de petites embrasures à mousquet qui accusent le xvii^e siècle.

Mieux vaut s'arrêter aux deux éléments caractéristiques de l'enceinte, le portail et la « Grosse Tour » ou « Donjon ».

Le portail (fig. 2).

L'entrée du château se pratiquait autrefois par une tour-porte fort originale : en effet, elle a été ménagée à l'un des angles du quadrilatère, disposition curieuse si ce n'est unique.

Ceci a obligé le constructeur à prévoir un plan sophistiqué, hexagonal irrégulier, pour assurer des flanquements suffisants aux angles. La porte est ménagée sous un arc abritant tout à la fois les rainures des flèches du pont-levis, et trois assommoirs. De chaque côté, des embrasures circulaires ont pu accueillir des armes à feu, non sans que l'on s'interroge à leur sujet, dans la mesure où leur forme n'est absolument pas classique (fig. 2 et 3). Par contre, l'on trouve pour flanquer l'ancienne courtine est une canonnière à mousquet classique de forme ovalaire.

La porte elle-même est ménagée sous un arc extrêmement surbaissé, aux contours très moulurés, accusant une période tardive (fig. 3). Au-dessus se trouvaient quatre niveaux planchéiés ; le niveau supérieur, celui du chemin de ronde, est doté d'un mâchicoulis classique, et d'un crénelage.

On ne s'étendra pas sur les pirouettes architecturales que dut consentir le concepteur pour adapter le plan du portail à la configuration curieuse qu'on lui avait assignée. Encorbellement, charpente sur jambes de force extérieures, tout ceci dénote une curieuse gêne dans l'adaptation du parti général.

Il reste à noter, à propos de cette tour-porte, qu'elle était construite, comme le reste du château, en moellon grossier, seules les ouvertures possédant des encadrements de pierres taillées. On trouve encore des traces du crépi initial : de couleur ocre, il s'interrompait au droit des angles et des ouvertures, où un crépi blanc prenait sa place, renforçant les appareillages de pierres taillées rouges.



FIG. 4. — AU PREMIER PLAN, LA « GROSSE TOUR »

Un édifice de la fin du xv^e siècle qui n'est pas sans rappeler certains tours du château de Culant, et peut être attribuée à cette famille. Derrière, la galerie Renaissance et la tour d'escalier.

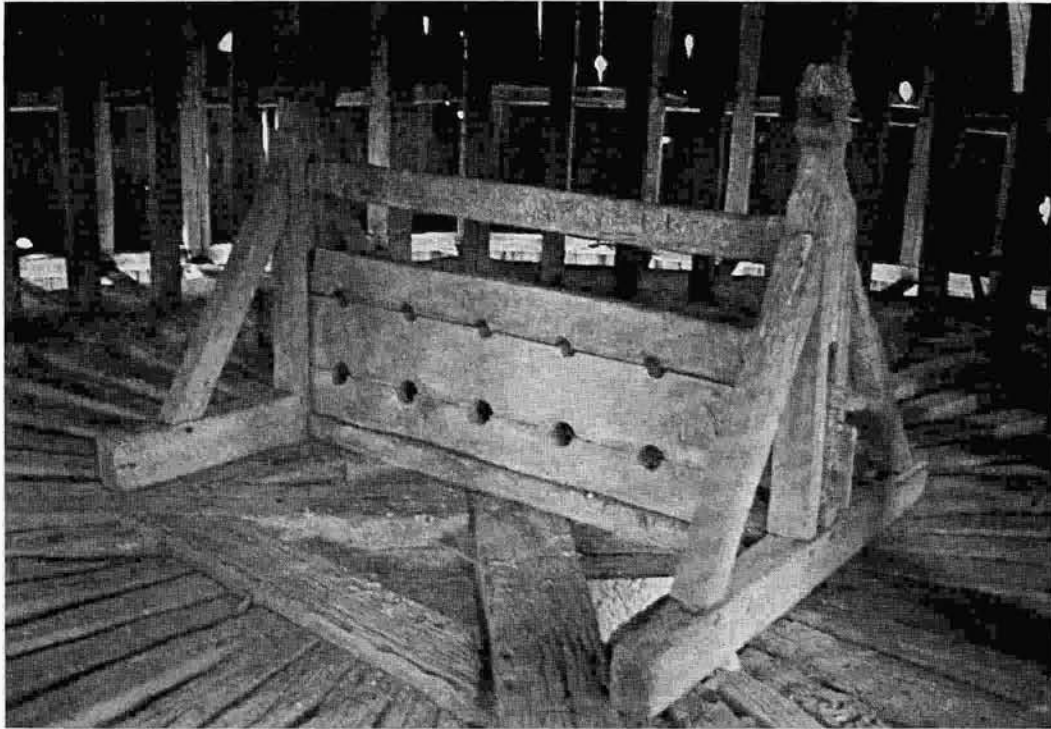


FIG. 5. — LE PILORI ANTÉRIEUR A 1514,
AU SOMMET DE LA « GROSSE TOUR », ET DERRIÈRE, LE HOURDAGE

La « Grosse Tour » (fig. 4).

La « Grosse Tour », le « Donjon », est une tour circulaire tout à fait commune de 12 mètres de diamètre, flanquée par une tourelle d'escalier demi hors-œuvre. Elle est, au plan de l'apparence extérieure, absolument conforme au portail.

Ses niveaux sont au nombre de cinq, tous desservis par l'escalier en vis. Le plus spectaculaire est le second, de plan octogonal, couvert d'une voûte sur ogives extrêmement tardive ; les formerets y sont en anse de panier, les ogives fortement moulurées. A la clef de voûte, un écu, aujourd'hui martelé, aurait révélé voici un siècle, « deux loions issants à la fleur de lys » : des armes inconnues, comme nous y reviendrons.

A chaque niveau, une cheminée et une latrine dont le conduit donnait sur une fosse d'aisance dans les fossés. Au sommet, on découvre une superbe charpente hourdée, entièrement d'origine, avec, au centre, le pilori évoqué plus haut.

Ce hourd est l'un des attrails majeurs de la tour. Il se compose de petites jambes de force délicatement profilées, supportant l'encorbellement de la charpente, lui-même protégé par un lattis de bois. Dans les planches verticales sont ménagés des œilletons, alternativement haut et bas, permettant la surveillance des alentours, voire le tir à l'arme à feu. Quant à la charpente, fort belle, elle accueille donc en son centre le pilori (fig. 5). On a vu que celui-ci est daté antérieurement à 1514 ; dès cette époque, il se trouvait en haut du donjon...

Les bâtiments intérieurs.

On ne s'attardera pas ici sur le corps de logis principal, à l'ouest, celui qui en 1514 était le logis noble. Il a subi, depuis plusieurs siècles, transformations et restaurations qui ne laissent subsister, en surface, que peu d'indices de l'état ancien.

L'aile en équerre de la cuisine est mieux conservée, au moins extérieurement : on y reconnaît, en effet, les fenêtres d'origine. Au rez-de-chaussée, on peut encore admirer la voûte en berceau des cuisines, modernisées aujourd'hui pour desservir le pensionnat.

La seconde aile en équerre est assurément la plus intéressante. En effet, cette aile possède trois niveaux, le premier étant une charmante amorce de galerie, le second accueillant la chapelle, le troisième enfin les combles. La galerie (fig. 6) est assurément le fleuron du château, et l'un des témoignages les plus intéressants du *xvi^e* siècle commençant. Elle est constituée par deux arcades et demie, un arc surbaissé retombant sur la tourelle d'escalier ouest. Les piliers circulaires sont animés par deux baguettes torsées venant rejoindre les moulurations des arcs en partie supérieure. Vers la cour, les piliers sont légèrement renflés, de façon à supporter l'amorce de pilastres qui eussent pu, si le dessein primitif avait été respecté, monter jusqu'aux niveaux supérieurs.

Visiblement postérieure à la « Grosse Tour », la galerie se raccorde de façon bâtarde à son volume, et à celui de la tour d'escalier attenante : l'architecte a dû, en effet, respecter les jours de cette tourelle, et arrêter la galerie et son élévation pour ne point les obturer. De l'autre côté, elle se heurte abruptement à la tourelle d'escalier qui fait jonction entre le corps principal et l'aile en retour d'équerre.

Au-dessus de la galerie, c'est la chapelle, totalement restaurée dans les années 1870, au point qu'on est aujourd'hui dans l'incapacité d'y distinguer le faux du vrai. Elle est voûtée sur des ogives fortement moulurées ; une grande fenêtre à remplage gothique l'éclaire, mais son authenticité reste douteuse. On note, à l'ouest, une solution de continuité verticale, un « coup de sabre » qui fait piédroit pour deux ouvertures, l'une rectangulaire, l'autre trilobée. Faute d'une analyse détaillée des maçonneries



FIG. 6. — LA GALERIE DU CHÂTEAU

On note, au-dessus de la galerie, le « coup de sabre » qui marque la maçonnerie de la chapelle, et laisse penser que l'édifice fut l'objet de restaurations importantes.

sous le crépi, force est de rester prudent quant à cet ensemble.

Datation des édifices et conclusion.

L'analyse des divers éléments du château permet de formuler quelques hypothèses quant à sa datation. On commencera par l'élément apparemment le plus ancien, la « Grosse Tour », qui accuse un *xv^e* siècle tardif avec ses fenêtres à meneau et grilles, ses voûtes et son hourdage. La présence d'un écu au lion traduit, à notre sens, l'attribution possible à Claude et François de Culant, entre 1487 et 1604. Il est en tout hors de question d'attribuer cette tour à César Borgia ou à son épouse, tant pour des raisons architecturales que pour d'autres, sigillographiques (6).

La galerie est, elle, attribuable clairement à la duchesse : elle est, en effet, un attribut tout à fait spécifique du début de la Renaissance Française, comparable aux galeries d'Amboise, Fougères-sur-Bièvre,

Talcy, etc. De ce point de vue, elle constitue un événement monumental tout à fait original. Piliers et arcs y sont encore inspirés par le flamboyant, sans aucune concession à l'italianisme, sans concession non plus à la mode qui se développait à Amboise, Argy, à gros piliers octogonaux aux reliefs célébrant le constructeur. Il est difficile de retrouver des sources d'inspiration de l'architecte en ce qui concerne cette galerie ; si les arcs pratiqués à la Motte-Feuilly sont relativement classiques et proches des exemples contemporains, les piliers à deux baguettes torsées sont profondément originaux. Au risque d'imaginer des paternités déplacées, on se souviendra de la superbe galerie Renaissance que fit élever Alain d'Albret le Magnifique, père de Charlotte, au château de Nérac : on y retrouve le motif des colonnes torsées, la pratique du chapiteau. Mais est-ce suffisant pour affirmer des influences ?

Au-dessus de la galerie, la chapelle est, sinon contemporaine, au moins postérieure. Il reste que la restauration des années 1870 l'a par trop affectée pour que l'on tente un diagnostic précis : au moins remarquera-t-on que, lors de l'édification de la chapelle, le parti architectural de la galerie ne fut pas respecté, puisque l'on ne poursuivit pas à ce moment les pilastres amorcés au-dessus des chapiteaux.

Il reste le portail d'entrée qui est probablement une œuvre de la même duchesse de Valentinois. Le contour de sa porte suffirait pour nous à le démontrer ; d'autres arguments s'y ajoutent. On pensera, en particulier, à la position curieuse de la tour, qui n'a pu résulter que du besoin d'agrandissement de la cour pour améliorer la fonction de la galerie.

Aussi, quand bien même il ne vaut certes pas les « grands de la Renaissance », le château de la Motte-Feuilly vient apporter le témoignage d'une architecture attachante : si le spectaculaire en est absent, elle porte la marque de cette grande dame, soucieuse de confort et de luxe à l'extérieur des cours souveraines, que fut Charlotte d'Albret.

(1) Sur le château et ses seigneurs, voir, d'une façon générale, G. Thaumassière, *Histoire du Berry*, nouv. éd., Bourges, 1864-1865 (familles de Brosse, de Sully, de Culant). E. Hubert, *Dictionnaire historique, géographique et statistique de l'Indre*, Paris-Châteauroux, 1886. *Armorial Général*, III^e registre, p. 312.

(2) Les Voudenay sont peu connus. Quelques pièces à la Bibliothèque nationale, pièces originales, 3040. La famille avait un écu à « trois tourteaux de sable ».

(3) Cf. note 1, *Armorial Général*.

(4) T. Massereau, « Le château de la Motte-Feuilly, ou quelques mots sur Charlotte d'Albret qui y mourut en 1514, et sur son tombeau en l'église du lieu », dans *Revue du Berry et du Centre*, 12^e année, *Revue du Centre*, 24^e année, 1907, p. 170, 213, 242, 279.

(5) E. Bonnaffé, *Inventaire de la duchesse de Valentinois Charlotte d'Albret*, Paris, 1898.

(6) Parmi les familles ayant possédé la seigneurie, seules celles de Sully et de Culant possédaient des écus au lion. La différence est d'ailleurs assez peu significative : les Sully d'Erry possédaient des armes « d'azur semé de croix d'or, au lion du même, brochant sur le tout ». Les Culant possédaient des armes « d'azur semé d'étoiles d'or à un lion du même brochant sur le tout ». Massereau, dans son étude citée en note 4, donne pour l'écu du donjon « deux lions issants avec une fleur de lys ». Par ailleurs, il croit avoir reconnu au-dessus du portail les armes des Sully d'Erry, ce qui semble tout à fait exclu, puisque les Sully avaient disparu du site au milieu du xiv^e siècle, alors que le portail est certainement postérieur. On restera donc prudent sur les interprétations et les datations qui pourraient résulter de telles considérations.